Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne
de l'abbé Alphonse Angot

Chapelle-Rainsouin (la) - Tome I

Chapelle-Rainsouin (la), c^{on} de *Mont-sûrs* (5 kil.), arrond. de *Laval* (22 kil. E.).

Anciens noms

Ecclesia Sancti-Sixti de Capella, 1125 (Cart. d'Évron). — *Capella Rensouens,* 1214 (Ibid.). — *Parrochianus de Capella-Rainsouens,* 1243 (Ibid.). — *La Chapelle-Rainxoin,* 1411 (Dict. topog.). — *Dominus de Capella-Rainisonantis,* 1423 (Lib. fundat., t. I, f. 24). — *La Chapelle-Rainsouain,* 1433 (Arch. nat., KK. 324). — *Rector ecclesiæ de Capella Rainsonnante,* 1437 (Lib. fundat., t. I, f. 119). — *Ecclesia Capellæ Ranæsonantis, XV^{e} s.* (Pouillé). — *L'église parrochiale de la Chapelle-Rainsouin,* 1525 (Lib. fundat., t. IV, f. 121). — *Bourg-le-Prêtre,* par ordonnance du 3 août 1665 (Reg. par.). — *Capella-Rainsouena,* 1687 (Cauvin, Géog. ancien.). — *Bourg-le-Prêtre, ou Chapelle-Rainsouin* (Jaillot). — *La Chapelle-Rainsoüin,* 1715 (Carte cénom.). — *Bourg-Bailly,* 1756 (Reg. par.). — *Le Bourg-Bailly,* 1786 (Arch. d'Ind.-et-L., C. 226). — *Bourg-le-Prêtre* (Cassini). — *La Chapelle-Rainsouin* (Toutes les cartes). — *Rainsouin* est un nom de femme : *Sigillum Rainsoindis, sororis Raherii,* 1039 (Bibl. nat., f. lat., 5441/4, p. 126).

Géographie physique

Géologie. — « Au N.-E., hauteurs (136) occupées par des landes et des bois correspondant à une bande sinueuse de grès armoricain dont la direction moyenne est O.-N.-O., E.-S.-E. En se rapprochant du bourg, en concordance avec cette première assise, mais avec une allure plus sinueuse encore, des zones de schistes et de grès psammitiques ordoviciens, au sommet desquels on trouve une étroite bande de grès gothlandien passant dans le bourg. A ce grès succèdent des ampélites, dont la présence a provoqué des recherches de charbon, naturellement infructueuses, puis des alternances de schistes et de quartzites du Silurien supérieur et du Dévonien inférieur prenant une grande importance à l'O. et au S. de la commune. Le tout est surmonté à l'O. par des grès à *Orthis Monnieri* ; ceux-ci forment un synclinal plongeant à l'O. et dessinant les hauteurs de la Salle (124), Chambray, la Hachellerie (130) ; à leur base, des grès à orthocères, sont exploités à la Marsollière. » D.-P. Œ.

Le territoire, dont les altitudes varient de 95 m. dans la vallée, à 124 et 136 m. sur les hauteurs, est au point central de plusieurs bassins ; car, si l'Ouette y naît au N.-E., à la lisière des bois, et le traverse presque en entier, les affluents de la Jouanne l'atteignent au N. et au N.-O., et le versant qui s'incline vers la Vaige s'accuse déjà à la limite S.-E. Les douves du château enclosaient anciennement une grande partie du bourg. — Les chemins de Sainte-Suzanne à Laval, et de Montsûrs à Meslay s'y croisaient. Jaillot indique une route bifurquée pour Laval et Argentré ; Cassini une route d'Argentré prolongée sur Sainte-Suzanne. En 1786, les habitants, par l'organe de leur curé et de M. de Bailly, réclament surtout la mise en état d'un chemin du bourg à la route de Laval au Mans. Aujourd'hui les deux routes nationales d'Alençon à Château-Gontier et de Mayenne à Sablé se croisent au bourg. Cinq chemins vicinaux complètent le réseau établissant les communications avec Châtres (7 500 m. E.) ; Saint-Léger (5 500 m. S.-E.) ; Vaiges (7 kil. S.-E,) ; Nuillé-sur-Ouette (4 500 m. S.) ; Soulgé (5 500 m. S.-O.) ; Argentré (10 kil. O.) ; Saint-Ceneré (7 500 m. N.-O.) ; Montsûrs (5 kil. N.).

Superficie cadastrée en 1830 par M. Trouessard, 1.991 hect. — En 1696, 20 métairies ; les deux tiers du sol en bois, landes et étangs, le reste en bonnes terres. « Les terres sont froides, plates et marécageuses, très difficiles à cultiver, » écrit le curé en 1783. Le froment était cultivé aussi bien que le seigle, l'avoine et le sarrasin. La dîme produisait 172 boisseaux de froment. La culture et le filage du lin étaient la principale industrie. D'après la chronique paroissiale, au-dessus de la chaussée de l'étang de Grugêt — Jaillot y indique un manoir, — il existait une fonderie où l'on fabriquait des chaudrons et des marmites et qui fut détruite par un incendie au XVII[e] s. On en voit encore les vestiges sur la route de Soulgé, dans un petit ravin, à gauche et avant le pont de la Barrerie.

Population, administrations

Population : Moyenne des naissances : 26, de 1647 à 1657 ; — 400 à 435 communiants de 1608 à 1623 ; — 500 communiants en 1780 ; — 114 feux en 1696 ; — 522 h. en 1726 ; — 115 feux en 1766 ; — 107 feux et 530 hab. en 1783 ; — 488 hab. en 1803 ; — 477 hab. en 1821 ; — 481 hab. en 1831 ; — 502 hab. en 1841 ; — 585 hab. en 1851 ; — 600 hab. en 1861 ; — 566 hab. en 1871 ; — 527 hab. en 1881 ; — 469 hab. en 1891 ; — 486 hab. en 1898, dont 168 agglomérés dans le bourg et le reste disséminé en 48 villages, fermes, closeries ou écarts. On comptait 52 fermes en 1843.

Bureau de poste et perception de Montsûrs.

Institutions religieuses (paroisse, église, presbytère, etc.)

Paroisse autrefois de l'archidiaconé de Sablé et du doyenné de Sablé au-delà de l'Ouette ; — de l'élection de Laval, du ressort judiciaire de Laval et de Sainte-Suzanne, du grenier à sel de Sainte-Suzanne, du district de Laval et du canton de Soulgé-le-Bruant, en 1790 ; — de la mission d'Évron en 1797, érigée en succursale par décret du 5 nivôse an XIII, de l'archiprêtré de la Trinité et du doyenné de Montsûrs.

L'*église,* dédiée à saint Sixte, ne comprenait jusqu'à la fin du XV[e] s. qu'une nef romane, dont une petite fenêtre est conservée au midi, et un chœur plus étroit, reconstruit peut-être tel que nous le voyons avec sa forme carrée et la fenêtre ogivale du fond. Le mur très épais et solide dans lequel s'ouvrait l'arcade romane donnant passage de la nef au chœur, avait son pignon surmonté, au-dessus du toit, par la petite tour à arcade servant de clocher, disposition exceptionnelle, car ce petit édicule se plaçait communément sur le pignon occidental.

Ce vaisseau primitif fut profondément modifié de 1480 à 1525. D'abord, une grande chapelle fut accolée au côté N., donnant moitié sur le chœur, moitié sur la nef, par trois arcades, dont les cintres et les piliers sont curieusement ouvragés ; ceux-là de gorges et de moulures prismatiques ; ceux-ci de nervures saillantes, d'ambrasses et de fleurons. Cette chapelle est éclairée par deux grandes fenêtres, l'une ogivale au levant, l'autre à plein-cintre au N., toutes deux avec rosaces et ornements de style flamboyant. Un vitrail du XVI[e] s. représentant *la Nativité* est conservé dans la fenêtre N. Au-dessous de celle du levant est un joli autel de Notre-Dame de Pitié, avec contre-retable dont les pilastres et clochetons gothiques, très fouillés, s'infléchissent gracieusement pour suivre la courbe du baldaquin. Il n'y a pas d'autre ouvrage de ce genre dans les églises du diocèse. La *Pietà* n'est pas artistique, mais assez richement parée. On lit sur les franges en caractères gothiques fleuris : *Maria, mater gratiæ, mater misericordiæ. Ave vita, caritas* ! Dans cette même chapelle était le caveau seigneurial — il a été visité en 1896, sans résultat — et sont conservées, belles œuvres du genre, les deux pierres tombales d'Olivier de la Chapelle et d'Arthuse de Melun, plusieurs fois dessinées.

En face de cette chapelle, mais n'empiétant pas sur la nef, une autre, bien moins profonde, dédiée à saint Julien de Brioude, martyr, a été construite à peu près dans le même temps, ouvrant sur le chœur par une seule arcade.

La statue du patron porte un bouclier sur lequel on lit : G. DWAL (Duval ?) ; elle est maintenant dans la chapelle du Sépulcre. L'autel actuel, travail en bois intéressant en lui-même, est du XVII[e] s. La clef de voûte richement décorée de sculptures porte au centre les armes des familles de la Chapelle et de Melun.

Après que l'église eut été ainsi remaniée, le pignon ouest ayant été lui-même repris et ajouré d'une grande fenêtre ogivale, il fallut refaire la charpente. Olivier de la Chapelle en passa le marché, le 9 mars 1506, avec Bodin, charpentier à Vaiges, qui, nourri et fourni de bois, s'engagea « à abattre la vieille charpente, à la refaire de bois neuf, avec double sablière, tirants et pontpons », à raison de 20 sols par chaque couple de chevrons. La charpente de la chapelle Sainte-Barbe fut marchandée en même temps pour 16 ℔ 5 sols. Enfin Bodin promit de « faire un clocher de charpenterie à une plate forme de dix à douze pieds de pied-droit, jusqu'à recevoir les chevrons de dix-sept pieds de haut environ, suivant ce qu'il sera trouvé le plus convenable, garni ainsi qu'il appartient ; et qu'il aura une verge de cinquante pieds, garnie de chevrons par autant qu'il en faudra. Sera tenu de faire sur les quatre angles de la carrie, quatres filières bien accomplies, avec les onies, tout ainsi qu'il appartient à un bon clocher. Le tout pour trente livres, estant nourri avec ses gens et fourni de bois. »

Olivier de la Chapelle était mort quand Arthuse de Melun, qui avait eu déjà la principale initiative dans les précédents travaux, entreprit au côté N. du chœur, la construction d'un autre monument qui atteste sa piété. C'est une chapelle, dite du Sépulcre, éclairée par une seule fenêtre donnant jour sur un groupe remarquable de la *Mise au tombeau,* en stuc plein. Les personnages de grandeur naturelle sont, outre le Christ nu, soutenu dans un linceul au-dessus du tombeau : Joseph d'Arimathie et Nicodème à la tête et aux pieds ; puis, derrière le tombeau, la Vierge soutenue par saint Jean, et les trois *Maries,* parmi lesquelles on peut reconnaître, au dernier rang, la donatrice elle-même dont la figure n'a rien du type convenu des autres statues. Les vêtements sont d'une grande richesse ; les franges chargées d'inscriptions en caractères semi-gothiques ; on y lit la date précise de la construction du monument, 1522, et plusieurs fois répété le mot GNOIH ou GNOIHYS dans lequel on voudrait voir le nom déformé de l'artiste, mais qui n'est peut être qu'un assemblage de lettres sans signification. Bien moins artistique que le groupe de Solesmes, celui-ci, œuvre d'ouvriers flamands, est aussi d'un haut intérêt et sa conservation intacte le rend bien précieux. La petite chapelle construite pour l'abriter est voûtée en arcs d'ogive dont les retombées reposent sur des culs-de-lampe représentant des anges porteurs des attributs de la Passion.

Aux siècles suivants, d'autres travaux furent exécutés dans l'église. Par marché conclu le 12 octobre 1701, François Trouillard, architecte et sculpteur à Château-Gontier, promettait de faire pour 1 100 ℔, en place du maître-autel qui était « à l'antique », un autel appuyé contre le pignon du chœur, avec les figures de saint Sixte, de saint Mammès et de saint Pierre, « et deux anges qui tiendront une couronne au-dessus du cadre qui sera en place des armoiries du seigneur de la paroisse ; lesquelles armoiries seront placées aux deux côtés de la niche d'en haut ». Par le même acte, le sculpteur s'engageait envers la dame Renée Bouju, veuve de Pierre Lemeignan, ancien juge au présidial du Mans, à « faire et parfaire une épitafe, suivant le dessin fourni » par lui. Ce petit édicule de bon goût est encore en place. Le nouvel autel en faisait aussi disparaître deux petits, adossés aux deux côtés du chœur. L'ouvrier, pour le prix convenu, fournissait tous les matériaux, chaux, marbres, tuffeaux, que les paroissiens devaient lui amener sur place. On lui procurait aussi une chambre à deux lits pour les douze mois que devait durer le travail.

En 1779, après ordonnances de l'archidiacre et du doyen, on résolut de rendre à sa destination la chapelle Saint-Julien, qui servait de sacristie, d'en refaire le lambris, de la peindre à la colle, de blanchir les murs à la chaux en remplaçant les croix « apparamment de consecration » qui étaient sur les murs, et de peindre en « beau blanc de céruse et colle fine » les autels, en décorant les statues de couleurs et dorures. L'ouvrage fut exécuté pour 200 ℔

par « Bernardo Raineri, peintre et blanchisseur, originaire du Milanés ».

Ce badigeonnage couvrit d'une nouvelle couche de chaux les litres superposées qui ceignaient l'église et sur lesquelles on remarque les armoiries : des Gaignon de Villaines, *d'hermine à la croix d'or* ; — des Le Prêtre, *d'azur au chevron d'or, accompagné en chef de deux besans, en pointe d'une couronne de même* ; — des Bailly, *d'or à la fasce d'azur, chargée d'une croix d'or et accompagnée de deux glands en chef et d'un chêne de sinople en pointe* ; — des L'Escalopier, *de gueules à la croix d'or cantonnée de 4 croissants de même.* — Outre les armes d'Olivier de la Chapelle, *de gueules à la croix d'or,* et celles d'Arthuse de Melun, sa femme, *d'azur chargé de 7 besans d'or, au chef d'or avec un lion de gueules issant,* pour brisure des Melun de la Borde, on voit encore à la voûte du chœur les armes de France, même le symbole trop adulateur de Louis XIV, *le soleil.*

En somme peu d'églises renferment un pareil ensemble d'objets d'art et de souvenirs historiques. Une restauration intelligente, qui s'accomplit dans ce moment-ci sous l'inspiration généreuse de M. le comte de Vaujuas et la direction de M. L. Garnier, architecte, loin d'en altérer le caractère, va leur rendre tout leur lustre primitif. La flèche d'Olivier de la Chapelle est seule remplacée par une belle tour et une flèche plus élégante encore qui s'applique à la côtière N. Les lambris sont refaits et décorés richement, mais les tirants et les filières sont conservés, avec leurs sculptures de vignes et de gueules de dragons. L'arc triomphal a été élargi et surélevé heureusement. Ce dernier travail a fait constater dans la face de l'ancien mur regardant l'autel l'existence de cinq ou six vases acoustiques ou jugés comme tels.

Cette petite église si riche en décors ne l'était pas moins en fondations pieuses. C'étaient : la chapelle de *Montfronchet,* fondée en 1404 par Ambroise Auvé, veuve de Jean Le Chapelais, dans la chapelle Sainte-Barbe, remplacée par la chapelle de Notre-Dame de Pitié. La grande dîme de Saint-Martin de Montsûrs lui était affectée ; la prise de possession se fait en 1605 à l'autel « où sont les images de saint Sixte, de sainte Barbe, et de saint Étienne » ; une seconde fondation y fut unie depuis, qui porta à cinq messes par semaine les charges du chapelain ; — la chapelle de la *Chaluère,* fondée le 23 avril 1423 par Jean Le Chapelais, à charge de trois messes par semaine ; — la chapelle de *l'Annonciation ou de Beauchêne,* fondée de deux messes par Marie de la Chapelle, veuve de Jean de Montenay, le 15 novembre 1436 ; le chanoine Le Paige, auteur du *Dictionnaire du Maine,* en fut pourvu ; — la chapelle du *Sépulcre,* ou de la Foucherie, fondée le 8 septembre 1525 par Arthuse de Melun, d'une messe chaque vendredi, « dite de la Croix de Nostre Sauveur, à la fin de laquelle sera lue la Passion, au sépulchre que ladite dame a fait construire et faire en l'église parrochiale » ; — la première messe du dimanche, dotée le 16 avril 1592 par Mathurin Dugault « pour amesser les jeunes gens et pastoureaux », et celle du jeudi, fondée en 1606 par Michel Deslais, prêtre, etc.

La *confrérie* de Saint-Sébastien, dont la procession se faisait tous les mardis, était antérieure à 1513 ; celle du Rosaire fut érigée le 9 juin 1620 avec messe fondée le premier dimanche du mois par Jean Guesnerie, notaire à Nuillé-sur-Ouette. Quatre reliquaires dont un en argent contiennent des reliques de la Vraie-Croix, du bâton de saint Joseph, de saint Sixte, saint Laurent, saint Julien, saint Martin, saint Hilaire, saint Sébastien, saint François de Salles. — Guillaume Pattier, notaire à Laval, et Renée Ménard, sa femme, donnèrent en 1584 à l'église une bannière « d'un taffetas rouge cramoisy en huit fils fort battu, ayant un chef à l'entour de soie rouge, blanc et vert, et une ymage de saint Sixte, faict en broderie, et de l'autre costé, une ymage de Notre-Dame aussy faicte de broderye », avec les initiales des donateurs, « afin de mouvoir les habitans, lorsqu'ils voyront ladite bannière et lettres, à prier Dieu pour iceulx ».

Cure, à la présentation de l'abbé d'Évron. Le temporel se composait de la métairie de la Sossonnière, donnée vers 1500, par Jean Auvé, seigneur de Soulgé, à charge d'une messe par semaine, et de plusieurs pièces de terre, vendues nationalement, le 7 juin 1791, pour 4 235 ℔.

Curés : Jean *Ganeau,* « prêtre, recteur, » 1407, 1408. — Guillaume *Chevalier,* 1454. — Jean de la *Bonnetière,* 1535, résigne en 1566, et continue d'habiter le presbytère, où il meurt le 28 août suivant. — Christophe *Robelot,* de Saint-Ouen en Champagne, 17 mai 1566, maintenu contre Thomas Cepre, qui s'était fait pourvoir par décès de Jean de la B., † 1581. Un vicaire et, au moins, quatre prêtres étaient attachés au service de la paroisse, où le curé ne résidait pas, du moins en 1572, puisqu'on envoie quelqu'un lui demander sa souscription pour une cloche. — Alexandre *Arnoult,* maître ès arts, 8 août 1581, maintenu contre Jean Planchette, bachelier en droit, et Jean Lebouc, qui avait l'indult de scientifique personne, Jacques de Saint-Paoul, conseiller au parlement de Paris ; se démet, 1583. — Jean *Morin,* de Torcé, 12 février 1583, résigne, 1587. — Julien *Jouassier,* 2 avril 1587, démissionne, 1588. — François *Hamelin,* prieur de Torcé, entré en possession le 23 avril 1589, et maintenu (1605) contre René Fousselenom, de Viviers, étudiant au collège de Navarre, qui s'était fait pourvoir en cour de Rome, sous prétexte que la résignation de Jouassier était simoniaque ; résigne, 1610, † le 4 septembre 1637. — Jean *Gaudin* le jeune, de Saint-Ceneré, chapelain de Montfronchet, octobre 1610, inhumé, le 22 septembre 1644, devant l'autel de Notre-Dame de Pitié. — René *Vilfeu,* de Chailland, 6 octobre 1644, † le 25 septembre 1647. — René *Dupin,* 1647, résigne en 1689, inhumé dans l'église, le 8 juin 1698. — Jean-François *Dupin,* neveu du précédent, demeurant en la communauté des prêtres de Sainte-Marguerite à Paris, 6 mai 1689, † le 23 septembre 1727. Il avait pour armoiries : *de gueules à une grappe de raisin d'or, au chef d'argent chargé de 3 pépins de sable.* — Charles *Bonneau,* d'Avrillé, vicaire de la Chapelle et chapelain de la Foucherie, 29 septembre 1727, résigne, « attaqué depuis six semaines de maladie », 1749. — Nicolas *Bonneau,* neveu, vicaire et résignataire du précédent, 26 septembre 1749, † le 18 juillet 1780 et inhumé dans le chœur de l'église. Par son testament du 9 juillet 1780, il avait légué à son église 3 061 ℔ et autant aux pauvres. Ses bienfaits sont rappelés dans son épitaphe gravée sur une table de marbre encore incrustée dans le mur de l'arcade du clocher, à droite en entrant. — Paul-Nicolas *Bignon,* de la Haye, gradué, demeurant à Lassay, 28 juillet 1780, se démet le 16 août suivant. — Étienne *Vivier,* né en 1742, à la Haute-Chapelle, près Domfront, vicaire depuis 1766, installé curé le 29 août 1780, s'efforça par tous les moyens de soulager les misères de sa paroisse, ruinée par la grêle de 1782. Malgré son refus de tout serment, il put administrer sa paroisse jusqu'après le mois de juin 1792, où il écrit au directoire pour demander paiement des honoraires des messes qu'il avait acquittées en 1790. Déporté à Jersey, puis à Londres, il était rentré à la Chapelle en 1797, et signe cette même année plusieurs actes de baptême à Montsûrs. Au Concordat, M. Vivier fut conservé dans sa cure, où il mourut le 17 juillet 1819. Julien Bidard, vicaire, suivit son curé en Angleterre, rentra avec lui en France et continua ses fonctions jusqu'en 1803, époque à laquelle il fut nommé curé de Gesnes. Des quatre intrus nommés à la Chapelle, aucun n'osa se faire installer. Parmi les onze prêtres qui desservent la paroisse pendant la Révolution se trouvent : André d'Orgueil, Pierre Bachelier, Martial de Savignac qui versèrent leur sang pour la foi. — Louis *Livet,* 1819, † 1861. — Constant *Simon,* 1861-1892. — Lucien *Mercier,* 1892.

Le *presbytère,* entouré de douves au XV^{e} s., fut augmenté d'un pavillon faisant saillie sur le jardin, 1742, et restauré en 1861.

Le *cimetière* autour de l'église, transféré après 1819 route de Vaiges, fut agrandi et bénit de nouveau, le 24 janvier 1869.

Écoles

Écoles : « Les petits clercs de l'écolle » sont cités en 1516. — Actuellement, école laïque pour les garçons, construite en 1883 sur devis de 26 819 fr. École des filles installée pour les sœurs d'Évron en 1829, dans une maison donnée par dame Madeleine Gaultier de la Villaudray, veuve de M. de Bailly. M. Vivier, curé, donna une somme de 2 316 fr., et M^{lle} Anne Boussard de la Brosse, 5 000 fr.

Établissements de charité

M. Bonneau, curé, avait légué en 1780 aux pauvres une somme de 3 060 ℔ placée sur le clergé ; elle est perdue depuis la Révolution.

Féodalité

Féodalité. — En 1455, René de la Chapelle rend aveu à la baronnie de Sainte-Suzanne pour « son hébergement, maison, fuye, jardin avec le circuit des douves ; autres courtils et jardins et les douves et viviers d'environ et la ville dudit lieu de la Chapelle ». En 1472, il obtint de Louis XI la permission de relever son château avec pont-levis, pavillons, etc., et l'aveu de 1681 nous le représente ainsi : « le château, cour, puits, dépendances, le tout clos de fossés et douves revêtus de pierres tant dedans que dehors, avec tours, barbacanne et autres défenses… Au sortir du fossé et pont-levis, une pièce de terre enclose de douves anciennes, où il y a motte, fuye à pigeons au-dessus… Une place vide servant d'avenue au milieu de laquelle passent les vieilles douves servant de fermeture au bourg, au dedans de laquelle est l'église et plusieurs maisons et vestiges d'autres maisons… ; à l'entrée de l'avenue, l'auditoire où se rend la justice. » Outre la châtellenie de la Ramée qui avait été acquise du duc d'Alençon en 1425, le seigneur possédait des fiefs ou domaines importants dans la baronnie de Mayenne : l'Otagerie, Champorin, Yvoy, Carelles, et la sénéchaussée fieffée de Mayenne, qui formèrent, en 1656, la baronnie du Bourg-le-Prêtre, érigée en faveur de Nicolas Le Prêtre. Au mois d'octobre 1768, la baronnie du Bourg-le-Prêtre, avec les fiefs de Grillemont, des Ifs, de l'Érablais, de la Chaluère, de la Valette, de la Ramée, de Saint-Christophe, furent unis sous le titre de marquisat de Bailly, malgré l'opposition des officiers du comté de Laval, et du conseil de tutelle du duc de la Trémoille. La juridiction du Bourg-le-Prêtre était exercée par un bailli, un procureur fiscal, un greffier. « Elle va au comté de Laval, dit Davelu, excepté une petite branche de cette baronnie qui ressortit au présidial du Mans. » — Le sceau des contrats, en 1635, portait encore la croix des la Chapelle, disparus depuis plus d'un siècle.

Seigneurs : La famille de la Chapelle peut revendiquer probablement : *(Geoffroy),* abbé d'Évron (1178-1205), dont l'administration fut des plus heureuses pour le monastère. Hamelin de Sourches, en se faisant moine, Payen de Vaiges, Foulques de Saint-Jean, le seigneur de Poncé, lui concédèrent des droits précieux. Il régla la situation du curé ou vicaire perpétuel d'Évron vis-à-vis des religieux. Le seigneur de Sablé, sur le point de partir pour la croisade, lui rendit les plus grands honneurs en reconnaissant ses privilèges et en se recommandant aux prières du couvent. == *(Jean)* fonda la léproserie de Saint-Nicolas d'Évron, 1217, et ses successeurs eurent leur enfeu dans l'église abbatiale. On connaît encore parmi les plus anciens représentants de cette famille de chevalerie : Guillaume, sénéchal fayé de Montsûrs et possesseur de terres seigneuriales en Grazay, qui fait un accord avec l'abbé de Champagne en 1229 ; — Jean, qui tenait un fief en Montsûrs de l'abbé d'Évron, 1275 ; — Guillaume, chevalier, qui règle, en 1295, avec Hamelin de la Faigne, son beau-frère, la dot de Jeanne, sa sœur.

Jean, qui, comme ses deux successeurs, se nomme ordinairement *Le Chappelais,* mari de Renée Bourreau, posséda le Bois-Hamelin, en Neuilly-le-Vendin, diverses terres au pays de Lassay et la Motte-Husson en Martigné, donna 10 sols de rente à l'hôpital de Château-Gontier, 1355, et fut capitaine de Mayenne, en 1364, 1374.

Jean, fils du précédent, attaché comme lui à la maison d'Anjou, fut gouverneur d'Angers, 1383, maître d'hôtel de Louis, comte d'Anjou, et mourut à la bataille de Nicopolis, en 1396. Avec Ambroise Auvé, sa femme, il vendit, le 15 août 1393, « un fieu tenu du roy ès paroisses de Rye, de Vignats et de Sainte-Honorine (Calvados), nommé le fieu du Mesnil-Rabel ». Le roi de Sicile, duc d'Anjou, prit la veuve et ses enfants mineurs sous sa protection.

Jean, fils aîné, témoin, en 1404, au mariage de Jean de Montfort avec Anne de Laval, chevalier dès 1411, suivit les seigneurs de Laval dans toutes les guerres du temps ; il était même l'un des deux capitaines qui, après la prise de la ville de Laval, en 1427, défendirent le château pendant six jours. La guerre ne l'empêche pas de veiller à ses intérêts. Il épouse Jeanne de la Porte, fille du baron de Vezins et de Marguerite de la Jaille ; achète du duc d'Alençon, prisonnier des Anglais, la seigneurie de la Ramée, 1425 ; marie et dote deux fois son fils aîné en se réservant le droit de vendre de son bien « pour se racheter de prison si le cas y eschoit » ; prend des sauf-conduits des Anglais pour aller avec sa suite « voler, chasser et pescher » en Bretagne, 1433, 1434 ; il est encore, en 1442, au combat du Bourgneuf de Saint-Quentin ; et par codicille du 11 mars 1450 (v. s.) donne à son petit-fils Olivier, la terre de Marcillé-la-Ville, la sénéchaussée de Mayenne, « VI tasses dorées à pied, une coupe dorée, une éguière marchée à ses armes, et d'autre vaisselle jusques à XXV marcs ; un cercle et une ceinture de perles, qui sont en ses coffres de Laval, avec une attache d'or ; tous ses mesnages et ustenciles à Angers et aux Palluaux ». Il était veuf avant 1445.

René, seigneur de la Chapelle, la Ramée, Verdelles, Montchauveau, Crotigné, l'Érablais, les Ifs, Saint-Berthevin, les Touches, Grillemont, la Jaille, est dit chambellan du roi, en 1472, 1474. Ses services auprès du roi le dispensent souvent de paraître aux assises, où il est cité de 1457 à 1472. Il épousa d'abord Jeanne de Logé (20 mars 1438), fille de Jeanne de Montgiroul, puis Jeanne de Courcillon, fille de Guillaume de C. et de Thomine de l'Épine (20 octobre 1445). Celle-ci était « vestie et joyellée bien et honnestement, comme il appartient à filles de bonnes maisons », et dotée de 3 000 gros d'or. Son douaire fut assis sur la terre d'Espeaux en Anjou, et sur les fiefs des Touches en Saint-Denis-du-Maine et Meslay. Par son testament du 6 mars 1473 elle demandait à être enterrée à Saint-François de Laval. — Jeanne de Logé y était déjà, — « devant l'ymage de Pitié que le roy de Sicille donna, et qu'il n'y ait point d'estat ne dabte ». Elle distribuait ses joyaux à ses filles : à Jeanne, sa garniture d'or ; à Anne, « les dyamans o une petite chaigne » ; à Andrée, « ses grans heures et une chaignette longue, et un limaçon, là où il y a un dyamant et un rubis » ; à Catherine, « une attache d'or et un petit dyamant en un aneau qui est en la façon d'un cueur » ; à Françoise, « un limaçon où il y a un dyamant et un rubis » ; et aussi à Jean et à un autre fils, religieux, chacun un anneau, « l'un où il y a un safir ». René de la C., « de bon sens, mémoire et entendement, la mercy Dieu », testa le 10 avril 1482, après Pâques, demandant aussi sa sépulture à Saint-François. Ses gendres, Gaston, Antoine de Guyse et Margerie, n'avaient point reçu encore la dot promise. « Je veux, ajoute-t-il, mes deux autres filles estre mariées avec leur droit, si leurs frères n'en peuvent avoir meilleur marché. » Dans le détail de son argenterie figure « ung canon d'or à pierreries ». Il veut qu'on fasse une image de saint Firmin pour la Trinité de Laval, et demande des messes à l'autel de sainte Émérance, à Saint-Tugal. == *(Françoise),* fille du précédent, à qui sa mère avait donné un limaçon enrichi de diamant et rubis, ne se maria pas et prit le voile au Ronceray d'Angers. Elle en devint abbesse en 1519 et mourut en charge, le 1er juillet 1529.

Olivier, héritier principal de cette belle fortune, épousa Arthuse de Melun, fille de Charles de M., qui, après avoir joui de la faveur de Louis XI, fut victime, en 1465, de sa justice sommaire et expéditive. Elle était veuve d'Arnaud de Vendières. Olivier fut le dernier de la branche aînée ; il assistait encore, le 1er mai 1507, à la réception solennelle de François de Luxembourg, évêque du Mans, et il mourait le 23 janvier suivant. Julien, son fils unique, mourut avant sa mère, en 1521, sans avoir jamais paru dans aucun acte important.

Les branches cadettes de la Troussière, de Varennes-l'Enfant, de Saint-Christophe-du-Luat, du Vieil-Averton seront mentionnées à ces divers articles. Le rameau de Vaugeois, sorti des seigneurs de Varennes en la personne d'Émery de la C. qui fut d'abord tonsuré à Angers, en 1587, et pourvu du prieuré de Ballée, puis marié et père d'Urbain de la C., finit en la personne de Frédéric-Urbain, décédé le 4 août 1679, prieur-baron de Pincé,

et en celle d'Henri, religieux de Saint-François, tous deux fils d'Urbain de la Chapelle. Ce furent les derniers représentants du nom.

Baudouin de Champagne, fils de Brandelis de C., baron de la Suze, fut seigneur de la Chapelle, par mariage contracté, le 17 mars 1518, avec Jeanne de la Chapelle, mais il délaissa cette résidence, et sa femme elle-même fut inhumée dans le caveau de l'église de la Suze, où il fut déposé le 24 juin 1560. — Nicolas de C., fils aîné, protestant, mari de Françoise de Laval, fut tué à la bataille de Saint-Denis, le 12 novembre 1567. — Louis de C., comte de la Suze, donne bail de la seigneurie de la Chapelle-Rainsouin, en 1574, pour 2 200 ℔ ; il fut tué à la bataille de Coutras, le 3 avril 1587, laissant entre autres enfants de Madeleine de Melun, Louis, fils aîné, comte de la Suze, et Catherine, qui fut dotée de la terre de la Chapelle-Rainsouin et épousa Amaury de Goyon avant 1612 ; elle était veuve en 1626 et mourut âgée de soixante-dix ans, le 11 juillet 1649. — Amaury III de Goyon était protestant, comme son père ; il avait épousé Henriette-Catherine de la Tour, sœur de Turenne, et vendit la Chapelle et ses dépendances à Nicolas Le Prêtre, président à la Cour des aides, fils de Guillaume et de Marie Berthois, le 17 novembre 1655, lui faisant remise des archives telles qu'elles étaient portées à l'inventaire d'Amaury de Goyon. Le nouveau seigneur avait l'intention de fixer sa résidence au château. Il avait épousé, le 21 mai 1652, Anne de Bailly ; et fut inhumé, le 30 septembre 1683, dans le caveau seigneurial de l'église de la Chapelle. — Anne-Antoinette Le P., fille aînée, épousa, en 1684, Jacques de Gaignon, son cousin germain, fils de Louis de Gaignon et de Marie Le Prêtre, lui-même héritier d'une grande fortune dans le Haut-Maine. Elle mourut dans son château du Bourg-le-Prêtre, le 17 septembre 1703, et fut inhumée au caveau de la famille. Son mari mourut à Chemiré-le-Gaudin, le 7 février 1738. — Jacques de G., fils du précédent, marié : 1° à Marie Le Prêtre, 1719 ; 2° à Antoinette-Claude d'Assé, fille du seigneur de Montfaucon, laissa pour héritier François de Gaignon qui mourut sans alliance et dans la succession duquel la Chapelle-Rainsouin fut attribuée à Jean-Baptiste-Joseph de Bailly, fils aîné de Charles de B. et de Suzanne Le Prêtre, descendant lui aussi de Nicolas Le Prêtre. Il était seigneur de Fresnay, mari d'Aimée-Anne-Charlotte L'Escalopier ; il est mort le 12 juin 1811. Les terres de la Chapelle-Rainsouin entrèrent dans la part d'héritage d'Aimée-Perrette-Charlotte de Bailly, mariée le 7 novembre 1829 à Marie-Louis Treton de Vaujuas, marquis de Langan, père de M. le comte de Langan, propriétaire actuel, qui a fait reconstruire le château d'après les plans de M. Jules Reboul, en 1884-1885.

Notes historiques

Notes historiques. — Butême, Chambray, Levrun, sont des lieux anciens. — La Chapelle étant « pays rendu aux Anglois », l'hôpital de Laval ne put y percevoir les dîmes qui lui étaient dues, 1432. — Le four à ban et d'autres maisons étaient « choytes et démolies par fortune de guerre », 1451. — Le procureur de fabrique est chargé de déclarer, en 1569, « le nombre des huguenots résidant au chasteau et bourg de la Chapelle ; dire leurs noms et où leurs biens meubles tant morts que vifs, les terres et possessions qu'ils tenoient dans la paroisse ». Cette déclaration fut renouvelée la même année à Montsûrs et en 1572 à Laval. — Louis XIII, exempte en 1617, en considération des services rendus par Amaury de Goyon, le château, la paroisse et celle de Nuillé-sur-Ouette du logement des gens de guerre. — En 1584, des habitants de Laval se réfugient à la Chapelle fuyant la contagion, mais en 1626-1628, la population est décimée par la peste, qui reparaît en 1639 et dure encore trois ans. On enterrait dans les jardins, et dans les champs. — Révolte contre les officiers qui viennent appréhender les collecteurs de la taille, 1710. — Orage accompagné de grêle, le 17 septembre 1782 ; les grêlons avaient la grosseur d'un œuf ; le curé obtint, à titre de secours, un dégrèvement d'impôts. — Pendant la Révolution, nombreux combats dans le bois de la Chapelle, spécialement le 6 janvier 1795 ; à l'étang de la Ramée, le 29 septembre 1794 ; nombreux meurtres aussi de part et d'autre. Le brave Taillefer, qui, ayant la confiance de tous ses hommes, remit si généreusement son commandement à M. de Tercier et se dévoua ensuite pour lui sauver la vie, était de la Chapelle, simple garçon maréchal. — Après le combat de Barbé (18 janvier 1871), les Allemands se replièrent

sur la Chapelle-Rainsouin, qui devint l'un des points de leur nouvelle ligne. Un combat s'y livra le 22 janvier entre les spahis algériens et un parti de cavalerie allemand. Le lieutenant Kara-Mohamed tua de sa main un officier prussien. — Le 23 janvier, évacuation des Allemands.

Maires

Maires : Boisseau, 1791. — Pierre *Pèlerin,* tué en 1794. — François *Lelièvre,* 1798. — Pierre *Mousset,* cultivateur, an VIII, 1813. — *Duchesne,* 1821, 1830. — *Reillon,* 1835, 1836. — *Collet,* 1840. — *Delhommeau,* 1850, 1866. — *Clavreul,* 1866-1876. — Comte de *Vaujuas-Langan,* 1876.

Sources et Bibliographie

Reg. par. depuis 1535. — Arch. de la fab., plusieurs liasses. — Monographie de la paroisse, écrite par M. Simon, curé, et publiée dans la *Revue du Maine,* t. XXV-XXVII, sous la signature de M. Moulard. — Analyse du chartrier du château par M. de la Beauluère, Recherches mss., t. XII. — Bibl. nat., Pièces orig. au mot *La Chapelle.* — Ch. Pointeau, généalogie reproduite dans la monographie paroissiale. — Arch. nat., E. 25 ; P. 337, 339 ; KK. 324 : R/5. 383, 384 ; X/2a, 63, f. 128, 169, 193 ; X/1a. 1611, f. 6. — Arch. de la M., B. 85, 366, 636, 697.